

Initiatives ministérielles

Southport, Bunbury, Keppoch-Kinlock et à cette région immédiate située de l'autre côté de la rivière.

Ce second pont est nécessaire depuis des années déjà, mais la province n'a jamais eu les moyens financiers de le construire. La construction d'un deuxième pont s'inscrit dans le cadre de l'entente inconditionnelle visant à assurer un lien et pourra ne coûter que la moitié du prix normal, compte tenu de l'expérience et des installations que la construction de l'ouvrage de franchissement nous aura procurées.

Les habitants de ma circonscription apprécieront beaucoup ce nouveau pont dont ils ont grand besoin et dont la construction sera rendue possible grâce au fait que le Canada atlantique et l'Île-du-Prince-Édouard deviendront un centre de haute technologie dans le domaine de la construction des ponts. Le deuxième pont dont je vous parle sera construit dans un secteur où la circulation est très dense deux ou trois fois par jour. Je le répète, le pont serait situé sur la route principale qui mène vers le sud-est de la province.

Au fil des ans, lorsque Charlottetown a organisé des événements spéciaux, les gens s'inquiétaient de la dense circulation sur le pont. Ces derniers temps, certaines sections des routes d'accès ont été refaites, ce qui a énormément facilité les choses. La construction d'un deuxième pont réduira notablement le temps de déplacement et, lorsque Charlottetown synchronisera ses feux de circulation, le débit sera beaucoup plus rapide.

Nous avons mentionné toutes les études qui ont été effectuées et qui étaient nécessaires. Comme je l'ai déjà, si tous les projets lancés au Canada faisaient l'objet de toutes les études, les analyses et les consultations publiques effectuées ces dernières années en vue de la construction de cet ouvrage, ils ne connaîtraient pas tous les problèmes dont nous entendons parler tous les jours à la Chambre, j'en suis convaincu.

Je m'inquiète, moi aussi, de l'environnement et du sort des employés des traversiers de Marine Atlantique.

• (1250)

Ces questions ont toutes été prises en considération. Pour ce qui est des employés du service de traversiers, je crois comprendre que des négociations doivent avoir lieu avec le syndicat représentant les employés de Marine Atlantique et qu'une entente doit être conclue d'ici à ce que la construction débute.

À mon avis, cela sera fait. Je ne vois pas pourquoi quelqu'un refuserait de s'occuper de ces personnes. C'était certainement là une de mes principales réserves, car, je le répète, il s'agit de bons emplois bien rémunérés. D'excellents employés, dont beaucoup de longue date, sont visés. Autrefois, les jeunes qui décrochaient un emploi à la société de chemin de fer—Marine Atlantique relevait autrefois du CN—savaient que c'était pour la vie. Il faut prendre des dispositions à cet égard. Je sais que la province en est consciente et qu'elle s'emploie à ce que des ententes soient conclues avec les personnes visées.

Nous avons parlé de l'environnement. Il s'agit probablement des seules pêcheries du Canada qui ne soient pas en difficulté d'une façon ou d'une autre. Personne dans cette région de notre pays ou n'importe où ailleurs au Canada ne voudrait mettre en oeuvre un projet qui nuirait à ces pêcheries. La pêche du homard, du pétoncle et de tous les mollusques et crustacés est excellente dans ce secteur. Il s'agit de l'une des meilleures pêcheries de homard de la province. Personne ne voudrait y porter préjudice.

Des mesures de protection sont prévues. Les pêcheurs et les gens qui sont associés à la pêche bénéficieront d'un fonds de fiducie de 10 millions de dollars qui sera constitué. Ces questions ont été prises en considération.

Ces dernières années, à partir du moment où l'idée a été lancée et jusqu'à la tenue du référendum, nous avons tous eu nos réserves. Je me souviens que les gens m'ont fait part de leurs réserves lorsque j'ai fait du porte-à-porte lors de la dernière campagne électorale. Ces réserves n'étaient pas très nombreuses, mais certains en avaient. Il y a par ailleurs des gens qui ne changeront jamais d'idée au sujet de ce projet. Ils ont leurs raisons, et c'est leur droit.

Je crois fermement que, en matière de transport, nous devons opter pour cette solution, ce qui nous permettra d'expédier plus efficacement nos produits sur les différents marchés et d'obtenir ceux dont nous avons besoin à l'Île-du-Prince-Édouard. C'est là ma ferme conviction.

La première ministre, M^{me} Callbeck, a rencontré les représentants de diverses entreprises au Canada dans l'espoir qu'ils viennent s'établir à l'Île-du-Prince-Édouard. À mon avis, ce raccordement permanent sera le catalyseur qui les incitera à venir s'installer dans cette province ou non. Ils doivent avoir certaines garanties que, à toute heure du jour, leurs produits et eux-mêmes pourront être transportés à l'extérieur de l'Î.-P.-É.